



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DU SAMEDI 23 MAI 2020 À 10H00

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à dix heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-François SEGAULT le plus âgé des membres du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant, le 19 mai 2020.

Nombre de membres en exercice : 11 ; Présents : 10 ; votants : 11

Étaient présents : Mesdames CHRETIEN, DI REZZE, HURPEAU, LEMOYNE
Messieurs BASTIEN, GALIZOT, PIERRON, PREVOT, SEGAULT, VEITH.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était excusé : Monsieur Lionel BESANCON, pouvoir donné à Monsieur Nicolas VEITH.

=====

M. Nicolas VEITH a été désigné comme secrétaire de séance.

1. Election du maire et des adjoints

Le maire et les adjoints ont été élus respectivement au premier tour du scrutin.

M. Jean-François SEGAULT s'est présenté au poste de maire, il a été élu avec 11 voix.

Il a été décidé à l'unanimité de créer 3 postes d'adjoint au maire :

- le 1^{er} adjoint aura en charge la vie sociale, associative et intercommunale.
- Le 2^{ème} adjoint aura en charge la vie scolaire, les manifestations et les infos du village.
- le 3^{ème} adjoint aura en charge les travaux et la vie quotidienne.

Ce sont présentés :

M. Vincent PREVOT, pour le poste de 1^{er} adjoint, Mme Séverine DI REZZE au poste de 2^{ème} adjoint et M. Pascal GALIZOT au poste de 3^{ème} adjoint.

Chacun a été élu avec 11 voix à leur poste respectif.

2. Charte de l'élu local

Tous les conseillers ont signés la charte de l'élu local prévue au Code Général des collectivités territoriales, préalablement lue par le maire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 10h30

Le Maire,
Jean-François SEGAULT

Le secrétaire de séance,
Nicolas VEITH